L’éthique à la carte – Vaccins pour travailleurs de la santé

**Article :** [**Une employée de laboratoire s’injecte accidentellement un virus associé à la variole dans le doigt**](https://trustmyscience.com/employee-laboratoire-accident-virus-associe-variole/)

**Quelle a été la situation?**

Une employée d’un laboratoire à San Diego (États-Unis) s’est accidentellement injectée un virus associé à la variole dans l’un de ses doigts. L’infection résultante a provoqué le gonflement et le noircissement du doigt, et a pris plus de trois mois à guérir. Bien que la laborantine ait eu l’occasion de recevoir le vaccin antivariolique avant cet incident, elle a refusé la vaccination car elle « n’avait pas compris l’étendue des conséquences que l’infection pouvait provoquer » et elle pensait qu’il serait compliqué de gérer les effets secondaires potentiels du vaccin.

**Qu’est-ce qui a mal tourné?**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Promotion insuffisante de son rôle comme leader dans la sensibilisation envers la santé  | Manque de compréhension d’une situation dangereuse | Communication inefficace au personnel concernant la santé et la sécurité  |

**Utilisation du code de déontologie**

Le [Code de déontologie de la SCSLM](https://www.csmls.org/A-propos-de-nous/Nos-membres/Code-de-deontologie.aspx?lang=fr-CA) vise à définir et à développer les concepts d’éthique intrinsèques contenus dans le [Code de conduite professionnelle de la SCSLM](https://www.csmls.org/About-Us/Our-Members/Code-of-Conduct.aspx?lang=fr-CA), à documenter les attentes à l’égard du comportement éthique de tous les professionnels de laboratoire médical, et à fournir un cadre lors des évaluations professionnelles et des autoévaluations personnelles. Envisagez comment adhérer à ces codes aurait pu empêcher cette situation. Quels autres codes s’y appliquent?

*Code de déontologie*

* 1.3 Reconnaître des situations risquées afin de minimiser les effets nuisibles sur les patients, le personnel et soi-même.
* 1.5 Assumer la responsabilité des erreurs commises ou observées et prendre des mesures immédiates afin d'éviter ou de minimiser les effets nuisibles y associés.
* 1.6 Promouvoir les milieux de travail qui favorisent des pratiques sécuritaires, compétentes et éthiques.

*Code de conduite professionnelle*

* Les professionnels de laboratoire médical doivent pratiquer des méthodes de travail sûres en tout temps afin d’assurer la sécurité des patients et des collègues de travail et la protection de l'environnement.
* Les professionnels de laboratoire médical doivent s’engager à maintenir et à améliorer leurs compétences et leurs connaissances et à se tenir à jour face aux progrès scientifiques. Ils maintiendront une honnêteté intellectuelle pour tout ce qui touche la certification professionnelle et l’éducation permanente.
* Les professionnels de laboratoire médical doivent partager leurs connaissances avec leurs collègues et promouvoir l’apprentissage.

**Articles pertinents :**

[Italie : le vaccin contre la rougeole rendu obligatoire à l'école](https://www.ledevoir.com/societe/sante/499234/italie-le-vaccin-contre-la-rougeole-rendu-obligatoire-a)

[Les travailleurs du secteur de la santé devront-ils se faire vacciner?](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/230457/vaccin-employes?depuisRecherche=true)

# [Mandatory vaccines to continue in Italy after measles outbreaks](https://www.thelocal.it/20181115/mandatory-vaccines-to-continue-in-italy-after-measles-outbreaks)

[Are Your Healthcare Workers Armed With the Right Vaccinations?](https://www.infectioncontroltoday.com/infection-preventionists/are-your-healthcare-workers-armed-right-vaccinations)

[Human error in high-biocontainment labs: a likely pandemic threat](https://thebulletin.org/2019/02/human-error-in-high-biocontainment-labs-a-likely-pandemic-threat/)